

Informations de base	
<p>2017/3020(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: Sri Lanka, Trinité-et-Tobago et Tunisie</p> <p>Complétant 2013/0025(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux</p> <p>Zone géographique</p> <p>Sri Lanka Trinité-et-Tobago Tunisie</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission conjointe à fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		